

Tokyo, le 07 juin 2024

Compte rendu provisoire du conseil d'école du 04 juin 2024

Présents :

Parents : Mmes Cammas, Beauchart, Hughes, German, Etchebehere, Jamaï-Bensaid, Surry, MM. Barbier, Ferrand

Enseignants : Mmes Elsa Sacco, Isabelle Vesco, Kaori Lambert-Horike, Daniela Ron, Frédérique Cazeres, Jennifer Stephenson Zerathe, Vanessa Bartagnon, M. Guillaume Epiard

Direction : M. Teissonnière

Invités : Excusés : M Vial, (Inspecteur de l'Education Nationale), Mme Campels (Proviseure), M Oulhen (DAF),

Election des secrétaires de séance :

Secrétaire : Mme Elsa Sacco

Secrétaire Adjoint : Mmes Etchebehere et Cammas

1. Adoption de l'ordre du jour : unanimité
2. Adoption du [compte rendu](#) du conseil d'école du 23/01/2024 : unanimité
3. Bilan de l'année scolaire 2023/24

Sur le plan pédagogique :

Les enseignants ont proposé, cette année encore, de très nombreux projets pédagogiques motivants, qui s'inscrivent dans chacun des 3 axes du nouveau projet d'établissement. Leur variété et quantité illustre le dynamisme et l'implication des enseignants.

Cf. document annexe par rapport aux actions annoncées au 1er conseil d'école : en vert les actions annoncées et réalisées, orange non réalisées, bleu les actions complémentaires.

- Seules 3 familles ont participé à la visite proposée de l'Annexe. Peut-être faudrait-il proposer 16h au lieu de 17h ?
- Les représentants des parents demandent pourquoi il n'y a pas eu de participation à la finale zone Échecs : coût trop élevé et modification du plafond à 150 000 ¥ trop tardive.
- Journée d'intégration des CM2 en 6ème : certains enfants ont fait plus de permanence que de cours.

Pour les voyages scolaires :

- montant d'aides total accordé : 633 104 JPY pour le Primaire.
- 35 élèves aidés sur 41 demandes

Sur le plan des effectifs :

840 élèves en cette fin d'année pour 816 en septembre 2023 (834 en juin 2023)

102 élèves en SIA (126 en juin 2023), 208 en PARL Anglais (182 en juin 2023)

42 en SIJ (41 en juin 2023), 74 en PARL Japonais (66 en juin 2023)

La baisse des effectifs en SIA est difficilement explicable.

Sur le plan des personnels :

Certains personnels nous quittent, nous saluons et remercions Mmes Akahori, Girard, Om, Lafi, Sallard, Oki et MM. Roszak, Buathier.

Remplacements : 99% des absences des enseignants français, grâce à une équipe de 13 remplaçants, dont 10 formés et accompagnés par 4 enseignantes Accompagnantes Pédagogiques de proximité.

Sur le plan de la formation des personnels :

Pour le premier degré, 29 enseignants ont participé à un stage de formation continue (16 en 22/23).

9 stagiaires (8 de France, une de Montréal) ont été accueillis dans les classes, entre 2 semaines et 3 mois.

L'école primaire a bénéficié durant cette année scolaire de 2 missions : M. Vial IEN, Mme Han (formatrice langue).

Sur le plan des élèves :

Concernant le suivi des élèves à besoins éducatifs particuliers, à ce jour,

- 28 PAI
- 33 PPRE (programme personnalisé de réussite éducative), 22 PAP (Plan d'accompagnement personnalisé), 12 PPS (Projet Personnalisé de scolarisation)
- 10 élèves du primaire sont accompagnés par un AESH.
- 26 élèves bénéficient de prises en charge thérapeutiques dans les locaux scolaires, dont 24 pendant le temps scolaire, par 2 orthophonistes et 1 psychomotricienne.
- 3 élèves bénéficient d'un aménagement de scolarité.

Le poste d'enseignante référente EBEP a été créé dès le 13 mai. Il a été confié à Mme Bartagnon qui est joignable referenteEBEP@lfitokyo.org

Soutien FLSco : Frédérique Cazes a pris en charge cette année 49 élèves répartis sur 5 groupes : 22 CP (intensif et semi intensif), 16 CE1/CE2, 11 CM1/2.

Des réunions bimensuelles pour le suivi des élèves seront désormais organisées avec l'enseignante référente EBEP, les 2 coordinatrices de langues, l'enseignante FLSco et le directeur.

Une réunion d'échanges de tous les AESH de l'établissement est proposée durant ce mois de juin.

Deux "cafés rencontres école inclusive" ont été organisés à la grande satisfaction des participants. Les parents souhaitent reconduire ce principe de 2 réunions en précisant que le contenu sera différent.

Passages dans le niveau supérieur : 4 maintiens (3 CP, 1 CE2), 1 passage anticipé (MS à CP). Celui-ci est à l'initiative de l'enseignante, il y a eu une observation d'une enseignante CP ainsi que de V. Bartagnon et des échanges avec la famille sur la maturité émotionnelle de l'élève.

5. Préparation de la rentrée 2024

Mise en place un enseignement de l'anglais pour tous les élèves de MS et GS, qui viendra s'ajouter aux dispositifs ParlAnglais MS (2 élèves maximum par classe) et GS (4 élèves maximum par classe), à raison de 2 x 30 minutes, de 8h30 à 9h.

Cette proposition a été travaillée avec la coordinatrice d'anglais et les enseignantes de maternelle.

Cela permettrait, durant ce temps, aux enseignantes de français de s'occuper spécifiquement de leurs élèves de PS (ateliers de langage, de motricité).

Les programmations spécifiques GS parla, MS parla et MS/GS standard ont été rédigées et partagées entre les enseignantes concernées.

Le temps d'exposition à la langue française sera augmenté de 1h30 pour tous les élèves de PS (japonais sur le temps de sieste) et sera réduit d'une heure pour tous les élèves de MS et GS.

Cet enseignement de l'anglais pour tous en maternelle est proposé dans au moins 12 autres établissements de la zone.

Parcours linguistiques : cf. document annexe. Les vœux des familles non validés le sont uniquement pour des raisons de maîtrise insuffisante du français ou d'autonomie. Pas pour des raisons de place.

Structure et effectifs prévisionnels : cf. document annexe

Par rapport à l'an dernier, à ce jour, il y a moins d'arrivées en PS (-5) et CP (-11). De plus, la baisse du nombre des élèves de CP est également liée à la fermeture de la 9ème classe maternelle en juin 2022 (seulement 201 élèves en mars 2022)

Sont évoquées des actions visant à augmenter l'attractivité du LFI Tokyo, et donc les effectifs, en particulier en maternelle :

- Journée Portes Ouvertes
- Affichage d'une journée-type sur le site web
- Ajout de cours d'anglais en MS-GS

Enseignants : cf. document annexe

Arrivées : Mmes Rosier, Gravier Gilard, Knezevic, Nakatani et MM. Ollivier, Petre prendront leur fonction en tant que professeurs des écoles.

Nous leur souhaitons avec un peu d'avance la bienvenue.

Voyages scolaires :

- CM1 C et D du lundi 30 septembre au vendredi 04 octobre à Myoko Mura 31 000 JPY/élève maximum sous réserve des devis bus
- CE1 B,C,D du mardi 26 au vendredi 29 novembre 2024 à Gotemba 31 000 JPY/élève maximum sous réserve des devis bus

Avis du conseil d'école : favorable à l'unanimité.

6. Proposition de modifications à apporter à la partie primaire du règlement intérieur :

En ce qui concerne la fréquence semestrielle des bulletins, la quasi-totalité des enseignants y a été favorable. Une enseignante précise que cela peut-être l'occasion pour eux d'ajouter des commentaires pour chaque discipline. Les parents peuvent demander des rendez-vous s'ils ont besoin de précisions dans le courant de l'année. Tous les enseignants n'attendent pas le bulletin pour alerter les familles en cas de problèmes de comportement ou d'apprentissages.

Les éventuels changements de parcours linguistiques se feront à la même échéance pour des raisons organisationnelles et comptables.

Les représentants des parents comprennent et sont favorables à la restriction amenée sur les entrées retardées et sorties anticipées.

7. Questions diverses

Organisation du Kangourou des Maths

Cette année, le Kangourou des Maths n'a pas pu être organisé, notamment par manque de budget "projets" du LFI Tokyo. L'an prochain, si le même souci budgétaire se présente, les FLT souhaitent être mis dans la boucle suffisamment en amont, afin de pouvoir organiser le règlement individuel du concours par chaque parent concerné, comme cela a été fait cette année pour le collège et le lycée. Le but est de permettre ainsi à tous les enfants qui le souhaitent de pouvoir participer à ce concours, qu'ils soient au primaire ou au secondaire.

D'autre part, nous avons cru comprendre que cette année, sur décision du Conseil des Maîtres, aucune classe de primaire n'a participé au Kangourou des Maths. Nous souhaiterions que la décision de participer ou non au Kangourou des Maths soit laissée à l'initiative de chaque enseignant, pour leur classe, afin qu'un maximum de classes puissent en bénéficier.

C'est un sujet qui a été abordé lors du conseil d'établissement de novembre.

Le Kangourou des maths est une action organisée depuis plusieurs années à l'école primaire, coordonnée par Mme Vesco. Cette année, la reconduction de l'action aurait représenté un total de 500 000 yens environ. Ce qui aurait été fait au détriment d'autres actions (chorales, interventions d'auteurs, Aïkido verbal, plantations, fête des sciences, sumo en CP, etc ...).

Chaque enseignant est libre d'organiser ou pas cette action pour sa classe, à charge pour lui de demander un financement (budget de classe, actions pédagogiques). Par contre, en élémentaire, cela doit rester forcément une action de classe et ne peut pas être l'objet d'une demande de financement supplémentaire aux parents de la classe.

Une enseignante indique que certaines classes se sont entraînées comme les autres années, c'est ce qui est le plus important, l'objectif n'étant pas le concours et le classement individuel en soi.

Pour la rentrée prochaine, les enseignants seront sollicités pour savoir s'ils souhaitent l'organiser sur leur niveau et l'établissement étudiera les possibilités de financement.

Enfin, nous comprenons que cette année, les contraintes de temps ont été sévères, et n'auraient pas permis aux enseignants de préparer leurs élèves sereinement. Cependant, nous pensons qu'un entraînement en amont, par les enseignants, n'est pas forcément nécessaire. En effet, il ne s'agit pas d'un diplôme de l'éducation nationale, comme le Brevet ou le Bac, mais d'un simple jeu-concours.

Certains enseignants estiment que les entraînements en classe sont utiles pour développer les capacités de raisonnement logique des élèves sans oublier que la réussite est aussi liée à une bonne compréhension du français.

Tous les sujets sont disponibles sur <http://www2.mathkang.org/default.html>

Les parents rappellent qu'un élève qui souhaiterait s'inscrire au Kangourou des Maths ne peut pas le faire de façon indépendante, mais doit passer par un enseignant. L'épreuve se déroule sous la responsabilité d'un professeur ou d'un membre de l'équipe éducative. Sans aide du LFI Tokyo, un élève se voit donc privé de pouvoir passer ce jeu-concours.

Bulletins trimestriels

Les parents sont très demandeurs de commentaires détaillés, par matière, dans les bulletins trimestriels de leurs enfants. Ces commentaires leur permettent de mieux comprendre les difficultés, les domaines à travailler, les

points forts. Serait-il possible de rappeler aux enseignants de français, mais aussi à ceux de langue (en particulier de SI et Parle, qui passent de nombreuses heures avec nos enfants), de détailler leurs commentaires et de les personnaliser ?

Les critères d'attribution d'un 4 (vert foncé) semblent varier entre les enseignants. Certains n'attribuent quasiment jamais de 4, ou seulement lorsque l'enfant présente clairement des résultats bien au-dessus des attentes du niveau. D'autres au contraire attribuent très facilement un 4. Pourrait-on uniformiser la notation entre les différents enseignants ?

Ces 2 points ont été partagés aux enseignants. Certains estiment que chacun est libre de détailler ou non par matière, et que ce qui reste essentiel est le commentaire général. Ils sont toujours disponibles pour répondre aux éventuelles interrogations.

Le critère 4 correspond cette année à "très bonne maîtrise" contrairement aux années précédentes "compétences dépassées", il est donc plus utilisé par les enseignants.

Chorale et danse des jeux

Certains parents pensent que la gestion des événements tels que la chorale ou la danse des jeux olympiques est discriminante pour les élèves qui ne souhaitent pas être filmés dans un but publicitaire. Ces élèves sont mis à l'écart, ce qui pèse sur leur moral et leur confiance en eux. D'autre part, ces parents ont le sentiment que les décisions sont prises sans les consulter, et parfois à la dernière minute pour minimiser la responsabilité de l'école, ce qu'ils interprètent comme un manque de respect inacceptable. Ils souhaitent que tous les enfants puissent participer et se sentir inclus, et que ces événements ne servent pas simplement à dorer le blason de l'école mais soient organisés dans l'intérêt premier des enfants et de leurs parents.

Cette année la non autorisation concerne 10% des élèves pour l'ensemble de l'école.

Les parents expriment leur choix en début d'année scolaire et en connaissent les conséquences. Choisir de ne pas autoriser le droit à l'image, c'est renoncer à la participation à certains projets qui seront filmés.

Pour la chorale des CM1 et CM2, les 8% d'élèves concernés ont participé à toutes les répétitions, à l'apprentissage des chants en classe et au spectacle final. Il n'y a aucune exclusion. Les enseignants respectent le choix des parents en faisant en sorte que ces élèves n'apparaissent pas sur les vidéos du Lycée. Cette année nous avons bien insisté auprès des parents spectateurs pour qu'ils ne filment ou ne photographient pas le spectacle.

"Danse avec les Jeux" est une action promue par l'AEFE qui comprend dans son cahier des charges une vidéo.

L'expression "manque de respect inacceptable" est surprenante. Si cette plainte n'émane que d'une famille, celle-ci est invitée à reformuler sa question. Accuser des enseignants de pratiques discriminantes porte atteinte à leur dignité.

Il n'en demeure pas moins que ce point soulève des débats au sein du conseil des maîtres.

Les enseignants sollicitent individuellement les familles en cas de refus en explicitant ce que cela implique.

Les parents présents remercient et sont très satisfaits que ces prestations soient filmées et/ou photographiées.

L'avis exprimé plus haut ne concerne qu'une infime minorité de familles.

Centralisation des devoirs

Ce sujet a déjà été abordé mais cela est un vrai problème pour les familles qui ont des enfants en primaire. Pourriez-vous choisir définitivement un outil (papier ou électronique, peu importe) que pourraient utiliser absolument TOUS les professeurs (français, anglais, japonais) pour centraliser les devoirs ? Les enseignants de

japonais utilisent Pronote ; ceux d'anglais donnent les devoirs dans le cahier de texte, sur Google Classroom, ou à l'oral ; ceux de français utilisent le cahier de texte et/ou Pronote.

D'autre part, certains enseignants de français écrivent les devoirs sur un tableau, avec quelquefois des ajouts non vus par la totalité des élèves. Il y a systématiquement, toutes les semaines, des devoirs qui ne sont pas faits, car l'enfant a oublié, n'a pas recopié, ou ne savait pas. Les seuls devoirs qui peuvent être faits correctement sont les devoirs de japonais car les professeurs écrivent tout dans Pronote. Il n'est pas normal que les parents soient obligés de se reposer sur les réseaux sociaux entre parents pour récupérer les devoirs, ou vérifier que rien n'a été oublié.

Recopier des devoirs qui sont affichés en permanence au tableau est un apprentissage indispensable qui contribue à l'autonomie et à la responsabilisation de l'élève. Les réseaux sociaux ne doivent effectivement pas être utilisés pour le suivi des devoirs. Hors PAP ou PPS, à partir du CE2, l'élève doit être capable d'assumer le fait qu'il n'ait pas copié ses devoirs.

Encore une fois, chaque enseignant est libre d'utiliser l'outil qu'il souhaite.

Ces familles sont fortement invitées à contacter directement les enseignants concernés.

Les représentants des parents réitèrent leur demande de n'utiliser qu'un seul média numérique pour les devoirs.

École inclusive (question à transmettre aussi au CE)

Un grand merci pour toutes les initiatives mises en place pour développer un école plus inclusive (FLSCO, Orthophonistes au LFIT, Recrutement d'un professeur référent,...). C'est un vrai plus pour accueillir et accompagner les élèves à besoins particuliers. Est ce que le LFIT envisage l'ouverture de classes ULIS (élémentaire, collège) ? **Non, cela n'est pas prévu dans les établissements conventionnés. Par contre, il ne faut rien s'interdire et une réflexion peut être menée si elle répond à un réel besoin.**

Harcèlement

Quelles sont les actions prévues par le lycée pour prévenir et lutter contre le harcèlement scolaire ? Allez-vous mettre en œuvre le programme phare à la rentrée 2024-2025 ? **Cf. synthèse partagée au CSD et CVCL ci-jointe**

Transition maternelle japonaise/CP au LFIT

Pour les enfants rentrant au CP venant de crèches japonaises (n'ayant pas fait de maternelle française), le LFI Tokyo pourrait-il prévenir les parents dès l'inscription qu'il existe un décalage de niveau et qu'il est important de bien préparer l'enfant en amont de la rentrée. En effet les "Maternelles" japonaises n'enseignent pas les mêmes choses aux enfants, (et selon les systèmes et écoles japonaises les programmes peuvent être différents) créant ainsi un décalage qui peut être très difficile à rattraper. Les parents ne connaissent pas les contenus du programme de maternelle française et auraient besoin de repères pour préparer au mieux l'entrée en CP. **Les enseignantes de CP et celle de FLSCO répondent à toutes les demandes exprimées. Mme Veloso lors des visites individuelles explique en détail le fonctionnement de l'école française et répond à toutes les questions.**

Un document précisant les attentes en début de CP et tout le travail préparatoire mené en maternelle pourra être rédigé et partagé.

Présentation par les professeurs de langue

En élémentaire, pour les réunions parents/professeurs de septembre, pensez-vous qu'il soit possible que, non seulement les professeurs principaux, mais également les professeurs de langues viennent présenter leurs programmes ? [Oui, en fonction des disponibilités des enseignants de langue, car c'est difficile pour eux d'assister à toutes les réunions. Les coordinatrices de langues vont évoquer ceci avec les équipes de langues.](#)

Intégration en SIJ

Nous avons fait une demande pour que notre fille soit admise en section internationale SIJ (Français/Japonais), mais malheureusement, sa demande a été refusée.

Avons-nous une réelle chance de rejoindre cette SIJ plus tard dans sa scolarité, ou bien le fait de ne pas être dans cette section dès le début creuse-t-il significativement l'écart entre les programmes, rendant difficile l'intégration ultérieure en SIJ ?

Quels sont les meilleurs conseils pour optimiser nos chances de rejoindre cette SIJ pour des enfants qui envisagent de rester au Japon et souhaitent non seulement une scolarité en français mais aussi un cursus solide en japonais, au cas où l'enfant voudrait rejoindre une université japonaise après le bac ?

[Question individuelle qui ne peut être traitée en conseil d'école. Ce parent est invité à contacter directement le directeur ou la coordinatrice de japonais.](#)

Demandes d'entrée dans chaque section

Pourriez-vous nous fournir le détail du nombre de demandes reçues, par niveau, pour une entrée en ParlJ / ParlA / SIJ / SIA à la rentrée 2024-2025, ainsi que le nombre d'admis, dans le cas où la commission ait déjà rendu son verdict ? [cf. CR du conseil d'école](#)

Test d'anglais des CM2 SIA du 22 mai 2024

Le 22 mai dernier, les CM2 SIA ont eu un test écrit d'anglais. Pourriez-vous nous expliquer l'objectif de ce test ? S'agit-il d'évaluer leur capacité à poursuivre en SIA en 6ème ou bien simplement d'évaluer leur niveau ? Pourquoi un tel test est-il nécessaire alors qu'ils sont évalués tout au long de l'année par leur enseignant d'anglais ? [Mme Ron a bien voulu s'occuper de la conception et de la passation de ce test souhaité par les professeurs de SIA de 6ème.](#)

[M. Ragouvin a déjà répondu "qu'auparavant, les élèves passaient un entretien oral pour l'accès à la SIA entre le cm2 et l'entrée en 6e. Il a été remplacé cette année par une courte tâche écrite.](#)

[Nous aurons 2 groupes de SIA en 6e, il n'y aura pas de problème spécifique sur les places."](#)

Cours d'anglais en section générale

Un parent, dont la fille est arrivée en cours d'année, en CE2 section standard, est débutante en anglais. Le niveau des cours d'anglais est trop élevé par rapport à son niveau actuel. Elle ne parvient pas à suivre, et est découragée. Serait-il possible d'avoir un accompagnement particulier pour aider ceux qui arrivent en cours d'année ?

[Cette question individuelle doit être posée directement à l'enseignant d'anglais.](#)

[Toutefois, l'APC en anglais est possible s'il n'y a pas de besoin en français.](#)

La coordinatrice d'anglais précise que chaque nouvel élève est apparié avec un élève performant qui peut l'aider.

Contenu des cours de japonais en cas d'absence de l'enseignant

Un parent a mentionné que l'enseignante de japonais de ses enfants (actuellement en CP et CM1, PARLE Anglais et SIA) a été absente plusieurs jours. Le personnel qui a pris les enfants en charge pendant l'heure de cours ne parlait pas le japonais, et leur a fait faire des dessins pour les occuper.

A partir du CP, serait-il possible que le Lycée prévoit, par niveau, des photocopiés à distribuer, sur lesquels les enfants pourraient travailler en autonomie, afin d'utiliser efficacement ce temps de permanence ? Par exemple : histoires à lire (français, anglais, japonais), exercices d'écriture, de conjugaison ou de mathématiques.

Effectivement, c'est un personnel de la vie scolaire qui assure les surveillances des élèves en cas d'absence des professeurs de langue car la répartition dans les autres groupes de langue désorganise trop l'enseignement.

Certains enseignants envoient à la Vie Scolaire du travail à faire. Les 2 coordinatrices vont se concerter pour répondre au mieux à cette problématique.

Par contre, tout le monde a bien noté que les enseignants français sont remplacés à 99%.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h45 (2h de débat)

Le directeur remercie tous les participants.

東京国際フランス学園
LYCÉE FRANÇAIS INTERNATIONAL DE TOKYO

Conseil d'école n° 3

04/06/2024



www.lfitokyo.org

Actions et projets annoncés au 1er conseil d'école

Voyages scolaires : annoncés pour 19 classes, réalisés pour 22 : tous les élèves de cycle 2 (CP-Gunma, CE1-Gotenba et Sakura, CE2 -Nagano et Chiba), 6 classes de cycle 3 (4 CM1, 2 CM2)

Projets AEFE/Zone Asie Pacifique :

- Défi Photos Mathons
- échecs sur la plateforme en ligne lichess.org, participation prévue à une finale zone
- Carbone 0 Junior (CM2)
- labellisation EFE3D : objectif niveau 3 (dossier déposé)
- le Parlement des enfants
- Momo et Lolotte
- La nuit de la lecture
- Danse les jeux 14 classes du CP au CM2

Axe 1 La maîtrise du français dans un contexte plurilingue :

- club de lecture, nuit de la lecture, utilisation régulière de plateforme numérique d'entraînement à la lecture, webradio de l'Annexe, podcasts du Bâtiment A, robots en CM2, dispositif devoirs faits en 6ème (6 enseignants du primaire)
- Échanges et rencontres avec des écoles japonaises et des établissements francophones dans le monde, visites du quartier et de lieux culturels japonais, découverte du patrimoine culturel japonais (Sumos, Kamishibai, spectacles, Washoku...), la journée du Japon maternelle

Axe 2 Un lycée accompagnant : Interventions de thérapeutes dans le temps et les locaux scolaires, organisation de 2 cafés rencontre école inclusive création au 13/05 d'un poste d'enseignante référente EBEP

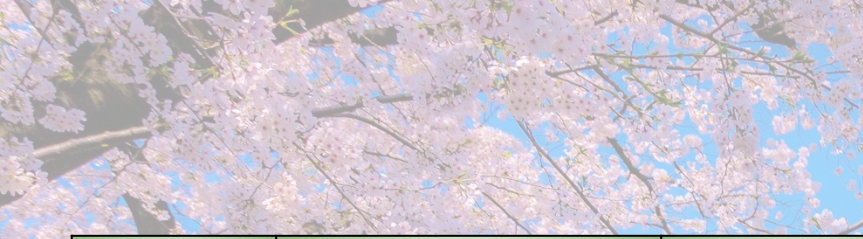
Axe 3 Un lycée soucieux de favoriser le vivre ensemble :

- course de Noël, course des lutins, carnaval, Fête de fin d'année, setsubun et chasse aux oeufs maternelle + BOUM des CM2 le 14/06
- notre École Eco , jardin vertical et plantations diverses, recyclage de papier
- Comédie musicale "Je veux apprendre!" 4 classes (CE1 et CM2), chorale des CP (5 classes), chorale des CM1 et CM2 (10 classes), Les dragons (maternelle et CP), spectacle de Noël maternelle, Aïkido Verbal
- les sacs de classe, le livre géant des émotions en maternelle
- 10 jours sans écran 12 classes du CE2 au CM2
- les CE1 à l'Annexe, les CM2 en 6ème, les échanges GS/CP (jeux de société, chasse aux oeufs, lecture CP en maternelle, invitation événements ...)

Parcours linguistiques septembre 24

	demandes/effectifs	voeu 1 validé	voeux 1 et 2 validés
MS	48%	57%	
GS	73%	70%	
CP	74%	75%	
CE1	59%	75%	78%
CE2	61%	82%	91%
CM1	65%	85%	88%
CM2	72%	89%	93%
TOTAL	65%	80%	83%

	PARLA	SIA	PARLJ	SIJ
MS	12			
GS	26			
CP	37		11	
CE1	23	18	0	12
CE2	29	20	16	10
CM1	23	32	9	7
CM2	24	27	15	17
	174	97	51	46
	368			



Effectifs prévisionnels et structure

NIVEAU	DIVISION	EFFECTIF	E/D	au 07/09/23	au 28/05/24
PS	8	38	22.25	<i>192 élèves</i>	<i>200 élèves</i>
MS		61			
GS		79			
TOTAL MATERNELLE		178			
CP	5	106	21.2		
CE1	5	123	24.6		
CE2	6	141	23.5		
CM1	5	132	26.4		
CM2	5	134	26.8		
TOTAL ÉLÉMENTAIRE	26	636	24.5	<i>624</i>	<i>640</i>
TOTAL PRIMAIRE	34	814	23.9	<i>816</i>	<i>840</i>

Enseignants

M2	Stéphanie Gravier Gilard
M3	Marion Arbeit
M4	Marion Dohen
M5	Stéphanie Berard
M6	Corinne Marcel-Huet
M7	Anne Sophie Nuffer
M8	Emilie Menier
M9	Aude Dewavrin

CP A	Julie Nadon
CP B	Jennifer Stephenson Zerathe
CP C	Erika Ruhlmann
CP D	Nadège Loncle
CP E	Tamara Knezevic
CE1 A	Caroline Dovillers
CE1 B	Virginie Rosier / Karim Boumghar
CE1 C	Marion Bousquet
CE1 D	Elsa Sacco
CE1 E	Séverine Yamaguchi

FLSco	Frédérique Cazes
BCD	Kriss Jauze et Frédéric Sancy
EBEP	Vanessa Bartagnon

CE2 A	Frédéric Ollivier
CE2 B	Guillaume Epiard
CE2 C	Corinne Le Guyader Kawasumi
CE2 D	Isabelle Vesco
CE2 E	Marielle Awad
CE2 F	Damien Petre
CM1 A	Emiko Nakatani
CM1 B	François Gagnaire/ K. Berkchane
CM1 C	Stéphanie Ducornez / K. Berkchane
CM1 D	Chloé Beaudet
CM1 E	Elodie Allard
CM2 A	Nicolas Guenin
CM2 B	Tahar Dali
CM2 C	Florian Ruiz
CM2 D	Grégory Gerville-Reache
CM2 E	Benjamin Guilbert

ANGLAIS

Daniela Ron (coordinatrice), Amjid Alam, Bertrand Berile, Philippe Martin-Horie, Marcus Nikkarinen, Steven Ritchie, Morgan Jones

JAPONAIS

Kaori Kasuga (coordinatrice), Mieko Dabosville, Kaori Lambert, Yuko Kobayashi, Keiko Iwakawa, Yuriko Iwaba, Mayo Hamada

MS PARLA	Bertrand Berile	Astrid Choquereau
GS PARLA 1	Steven Ritchie	Amjid Alam
GS PARLA 2	Daniela Ron	Astrid Choquereau
CP PARLJ	Yuriko Iwaba	
CP PARLA 1	Philippe Martin-Horie	
CP PARLA 2	Bertrand Berile	
CE1 SIJ	Yuko Kobayashi	
CE1 SIA PARL A	Steven Ritchie	
CE2 PARLA 1	Amjid Alam	
CE2 PARLA 2	Philippe Martin-Horie	
CE2 SIJ PARLJ	Mieko Dabosville	
CE2 SIA CM1 SIA	Morgan Jones	
CM1 SIJ PARLJ	Kaori Kasuga	
CM1 SIA PARLA	Daniela Ron	
CM2 SIJ PARLJ	Kaori Lambert	
CM2 SIA PARLA	Marcus Nikkarinen	

Programme PHARE

Lycée français international de Tokyo

programme de lutte contre le harcèlement à l'école

Le programme PHARE est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles, des collèges et des lycées fondé autour de 8 piliers :

1. Mesurer le climat scolaire.
2. Prévenir les phénomènes de harcèlement.
3. Former une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves.
4. Intervenir efficacement sur les situations de harcèlement.
5. Associer les parents et les partenaires et communiquer sur le programme.
6. Mobiliser les instances de démocratie scolaire (CVC, CVL) et le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement.
7. Suivre l'impact de ces actions.
8. Mettre à disposition une plateforme dédiée aux ressources.

Equipe ressource de l'établissement : composée en 2023-2024 de 9 personnels volontaires (4 enseignants du secondaire, 2 enseignants du primaire, 1 AED, CPE, 1 personnel infirmier)

- **Production de ressources et outils** pour accompagner les personnels dans les séances d'animation et de prévention (création de fiches pratiques par niveau, liens vers des vidéos ou des ressources académiques...)
- **Réflexion sur la détection des cas de harcèlement** : adaptation du questionnaire à destination des élèves (numérisation) et diffusion à partir du CE2, messages d'information et de sensibilisation, mise en place d'une boîte aux lettres avec questionnaire disponible, accompagnement des professeurs principaux
- **Intervention auprès des élèves lors de situations signalées** (4 situations au secondaire) : entretiens et suivi de la situation, en lien avec équipe pédagogique des élèves concernés et les parents
- **Plan de formation** : 1 personnel de l'établissement référent formateur ; 2 personnels formés dans le cadre du plan de formation de la zone Asie-Pacifique

Axes pour 2024-2025 :

- Communication aux familles et aux personnels à la rentrée
- Relance du questionnaire auprès de tous les élèves du CE2 à la Terminale, dans la 2ème moitié du 1^{er} trimestre, avec un accompagnement et une sensibilisation en classe par les professeurs principaux ; analyse et suivi des statistiques

- Poursuite de la production de ressources internes
- Interventions et suivi auprès des élèves en situation de harcèlement, en lien avec les équipes pédagogiques et les parents
- Déploiement de la formation auprès des personnels volontaires en 2024-2025 (dans le cadre du plan de formation de l'AEFE et de l'établissement)
- Mobilisation et formation d'élèves ambassadeurs
- Mise en place de temps forts de sensibilisation